

additions rendraient facilement utiles aux jeunes apprentis. Nous pourrions les attirer le soir et leur faire passer utilement et agréablement un temps qui n'est malheureusement que trop employé à apprendre et à commettre le mal. Nous pourrions ainsi, à cœur d'année, continuer le bien qu'a produit si abondamment l'école du soir gratuite, ouverte cet hiver chez les Chers Frères, par la société de St. Vincent de Paul.

En attendant que nous puissions réaliser de si belles espérances, il me sera bien permis de solliciter de nouveau, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ enfant, la générosité des citoyens en faveur de la petite Œuvre du Patronage des enfants. Notre Œuvre reçoit toute espèce de secours : argent, hardes, livres, images, médailles, chapelets, jouets d'enfants de toutes sortes.

Enfin je termine ce long rapport en offrant les remerciements les plus sincères de l'Œuvre du Patronage à tous ceux qui, jusqu'à présent, ont bien voulu venir à son aide, soit par leurs dons, soit par leur encouragement, soit par leurs prières. Le Patronage ne donne pas de récompenses à ses bienfaiteurs, mais il a un céleste trésorier qui tient en réserve pour une vie meilleure des récompenses bien autrement précieuses que celles de la terre. Comment Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a promis de ne pas laisser sans rétribution un verre d'eau froide donné en son nom, qui a déclaré qu'il regarderait comme fait à lui-même tout ce que l'on ferait au moindre petit qui croit en lui, pourrait-il ne pas réserver ses plus amples bénédictions aux âmes